

Communiqué de presse

Groupe BCV: Très bons résultats avec une hausse des bénéfices brut et net de 7%*

Le Groupe BCV présente de très bons résultats au premier semestre 2010, avec une hausse de 7% du bénéfice brut, à CHF 244 millions. Les volumes d'affaires continuent leur progression à un rythme soutenu. Les revenus augmentent de 5%, à CHF 503 millions. Le bénéfice net est également en hausse de 7%, à CHF 146 millions malgré une charge unique et exceptionnelle de CHF 34 millions résultant de la liquidation définitive du litige avec l'Administration fédérale des contributions (AFC).

Hausse des revenus de 5%

Par rapport au premier semestre 2009, les revenus du Groupe BCV augmentent de 5%, à CHF 503 millions. L'ensemble des activités de la Banque contribuent à cette hausse.

Les revenus des opérations d'intérêt progressent de 2%, à CHF 258 millions. Ce résultat est obtenu malgré une gestion prudente des liquidités, principalement placées à la BNS dans le contexte d'un marché interbancaire incertain.

Les commissions s'inscrivent en hausse de 12%, à CHF 179 millions, essentiellement grâce aux affaires de crédit et de gestion de fortune.

Le résultat des opérations de négoce est en hausse de 7%, à CHF 50 millions, découlant de l'activité importante de la clientèle sur le marché des devises.

Bénéfice brut de CHF 244 millions, en hausse de 7%

Globalement, les charges sont en légère hausse de 3%, à CHF 259 millions. Le renforcement ciblé des effectifs induit par la stratégie de développement, notamment dans le Private Banking et l'Asset Management, des efforts de formation supplémentaire et les adaptations salariales usuelles expliquent une augmentation des charges de personnel de 5%, à CHF 163 millions. Les autres charges d'exploitation sont stables à CHF 96 millions (+1%). La bonne tenue des charges liée à l'augmentation des revenus, permet au bénéfice brut de progresser de 7%, à CHF 244 millions.

Règlement définitif du litige avec l'AFC

En décembre 2008, l'Administration fédérale des contributions avait demandé à la Banque de payer un montant de CHF 150 millions représentant l'impôt anticipé récupéré par la BCV pour les années 2004 à 2006 dans le cadre de certaines de ses activités de négoce de dérivés actions. La BCV a contesté

fermement cette requête et a demandé à l'AFC de revoir sa position au motif qu'en 2003, l'AFC avait donné son accord à une telle récupération, avant de revenir sur celui-ci avec effet rétroactif.

Suite à une analyse approfondie du dossier par les deux parties, l'AFC a reconnu pour l'essentiel la position de la BCV, à l'exception d'un nombre limité d'opérations, représentant CHF 29 millions soit moins de 20% de l'impôt anticipé réclamé initialement, qui n'entraient pas strictement, selon l'AFC, dans le cadre de l'accord. Compte tenu des intérêts moratoires, cette charge se monte au total à CHF 34 millions.

Progression de 7% du bénéfice net à CHF 146 millions

Les amortissements sont stables à CHF 40 millions. Les correctifs de valeurs, provisions et pertes sont quant à eux en baisse et s'établissent à CHF 5 millions. Les produits extraordinaires s'inscrivent à CHF 25 millions. Ce montant - issu à la fois d'un faible besoin de nouvelles provisions et de la dissolution d'anciennes provisions pour risque de défaillance - confirme la bonne résistance du portefeuille de crédits. Les charges extraordinaires de CHF 35 millions sont essentiellement composées de la charge résultant du règlement définitif du litige avec l'AFC.

Malgré cette charge et grâce à ce premier semestre très porteur, le bénéfice net progresse donc de 7%, à CHF 146 millions. Hors effet lié au règlement du litige avec l'AFC, le bénéfice net augmenterait de 26%.

Le ratio coûts/produits s'améliore, passant de 61% à 59%.

Hausse des volumes d'affaires avec la clientèle

Le total du bilan progresse à CHF 36,7 milliards (+3%). L'actif est marqué par une augmentation (+3% ou CHF 643 millions) des volumes d'affaires hypothécaires, à CHF 19,4 milliards. Les autres crédits diminuent de 3%, à CHF 5,4 milliards ; ce fléchissement est principalement dû à des opérations isolées et ne traduit pas un changement dans la politique d'octroi de crédits de la Banque.

En raison de la gestion prudente du risque interbancaire, les créances sur les banques reculent fortement (-30%, à CHF 3,8 milliards). Les fonds disponibles sont placés principalement auprès de la BNS sous forme de créances à court terme. Cela explique l'augmentation de CHF 2,4 milliards du poste «Créances résultant de papiers monétaires», à CHF 2,5 milliards.

Au passif du bilan, l'épargne et les placements de la clientèle poursuivent leur progression en augmentant de 8% ou CHF 762 millions, à CHF 10,6 milliards. Les autres engagements envers la clientèle progressent de 2% ou CHF 227 millions, à CHF 13,8 milliards.

Le niveau de fonds propres reste confortable avec un taux de couverture FINMA de 178% (Ratio BRI Tier 1 selon Bâle II IRB de 18%). Ces ratios témoignent de la solidité financière de la Banque.

Masse sous gestion stable

La masse sous gestion du Groupe est stable à CHF 76,0 milliards. De manière réjouissante, les apports nets de nouveaux fonds s'inscrivent à CHF 989 millions.

CHF 267 millions versés aux actionnaires

Conformément à la stratégie financière du Groupe et aux décisions de l'Assemblée générale ordinaire, la BCV a versé à ses actionnaires, depuis le début de l'année, CHF 267 millions, payés sous forme de dividende en mai et de réduction du capital en juillet. Actionnaire majoritaire de la Banque, le canton de Vaud a ainsi reçu CHF 179 millions.

Perspectives

Le Groupe BCV est très satisfait de ces résultats. Ils traduisent à la fois la confiance de la clientèle dans la Banque, un environnement économique en reprise et la bonne résistance du portefeuille de crédits. Sur ces bases, le Groupe BCV s'attend au second semestre à une marche des affaires inscrite dans la continuité du début de l'année.

Lausanne, le 19 août 2010

* Chiffres semestriels non audités.

Contacts:

Christian Jacot-Descombes, porte-parole

Tél. : + 41 21 212 28 61

Courriel : christian.jacot-descombes@bcv.ch

Grégory Duong, Relations investisseurs

Tél.: +41 21 212 20 71

Courriel: gregory.duong@bcv.ch

Note aux rédactions:

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange), afin de respecter les principes de publicité événementielle issus du Règlement de cotation émis par celle-ci.